



## Divorce a l'amiable mes droits

Par **CORNELIA**, le **08/12/2009** à **12:33**

Bonjour,

je suis divorcé depuis le 23/11/09,avec une garde partagée pour nos 2enfants.mon ex femme lejour du divorce a dit au juge qu'elle avait un logement à cette date,et à ce jour elle vit toujours dans ma maison(c'est mon bien)et elle ne veut pas partir,c'est invivable comme situation.Quels sont mes droits et mes recours dans une telle situation?ai-je le droit de la mettre dehors et commencer la garde partagée le temps qu'elle trouve un logement ou qu'elle vive dans sa famille en attendant d'en trouver un?